

## DEMANDE D'ANNULATION

Référence du dossier : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

### Informations du Demandeur :

Nom et Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Numéro de téléphone : \_\_\_\_\_

Adresse e-mail : \_\_\_\_\_

### Informations du Contrat ou de la Commande :

Numéro de contrat/commande : \_\_\_\_\_

Objet de la demande : \_\_\_\_\_

### Motifs de l'annulation :

Conformément aux dispositions légales applicables, je souhaite procéder à l'annulation du contrat/commande mentionné ci-dessus. Les motifs de cette annulation sont les suivants : dissatisfaction liée aux prestations fournies, impossibilité d'exécution dans les délais convenus, non-conformité du produit/service aux spécifications, ou autres raisons personnelles dûment justifiées. Je demande la prise en compte de ma demande dans les plus brefs délais, avec remboursement ou résolution du contrat selon les modalités prévues.

### Conséquences et suite de la demande :

Je demande la confirmation écrite de l'annulation, ainsi que les informations concernant le remboursement, le retour des biens éventuellement livrés, et la résiliation des obligations contractuelles en cours. Je me réserve le droit de recourir aux voies légales appropriées en cas de non-respect de cette demande.

### Pièces jointes :

Copie du contrat ou de la commande, preuve de paiement, tout document pertinent justifiant la demande d'annulation.

### Déclaration et signature :

Je certifie sur l'honneur que les informations fournies sont exactes et complètes. Je m'engage à respecter les conditions légales applicables à la présente demande.

**Fait à :**

**Le :**

Signature :

Signature :

---

---

Source originale de ce document :

<https://juridique-justice.com/demande-d'annulation/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://juridique-justice.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.